

E. Grandeau<sup>1</sup>, N. Dumont<sup>1</sup>, J. Cattelotte<sup>2,3</sup>

1: Service Pharmacie, 2: Service Radiopharmacie, 3: Service Compétent en Radioprotection, Centre hospitalier de Boulogne sur Mer

## INTRODUCTION

En 2008, le service compétent en radioprotection (SCR) du CH de Boulogne sur mer a mis en place, en médecine nucléaire et au TEPSCAN, un registre de traçabilité par secteur, pour suivre les incidents ou événements non significatifs de radioprotection. Six ans après sa mise en place, le SCR a analysé ce registre pour mieux comprendre les incidents mineurs survenus et mettre en place d'éventuelles actions d'amélioration des pratiques de manipulation des sources non scellées.

## MATERIELS & METHODES

- Analyse du registre:

\* les incidents ont été classés selon 2 critères: { Détermination du type de contamination  
Identification des déclarants

- Élaboration d'un questionnaire sur la connaissance du registre et sa localisation (excluant les personnes compétentes en radioprotection dont le radiopharmacien).

## RESULTATS & DISCUSSION

6 catégories de contaminations ont été identifiées:

- Contaminations de l'environnement,
- Contaminations du personnel (chaussures, mains, vêtements de travail),
- Contamination à cause d'un dispositif médical défectueux,
- Contaminations liées au patient (urines),
- Contaminations suite à une erreur de manipulation du radiopharmaceutique,
- Contamination à réception du radiopharmaceutique (flacon cassé à réception).

Identification des déclarants:

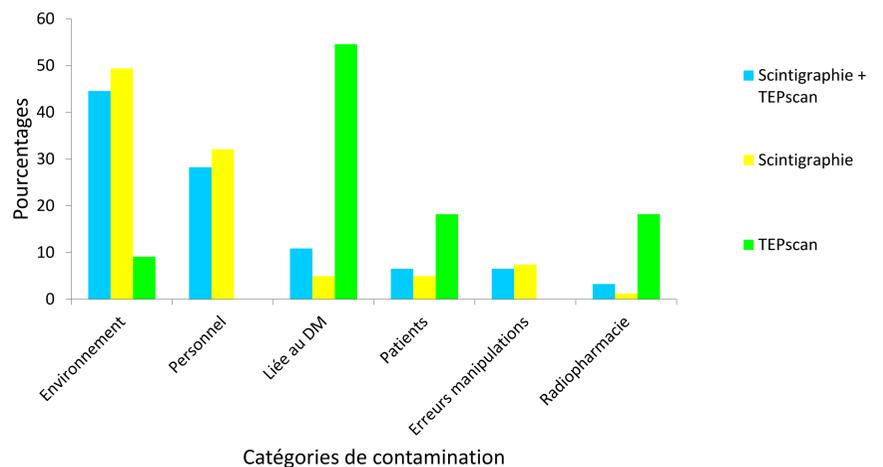
- 11 personnes ont déclaré des incidents et 16 personnes ont été impliquées,
- 2 manipulateurs ont déclaré 64% des incidents et sont impliqués dans environ 60% des événements,

⇒ **ces deux personnes sont probablement mieux sensibilisées à la radioprotection** par leur implication dans la gestion des risques *a priori* (groupe de travail, contrôle des équipements de radioprotection).

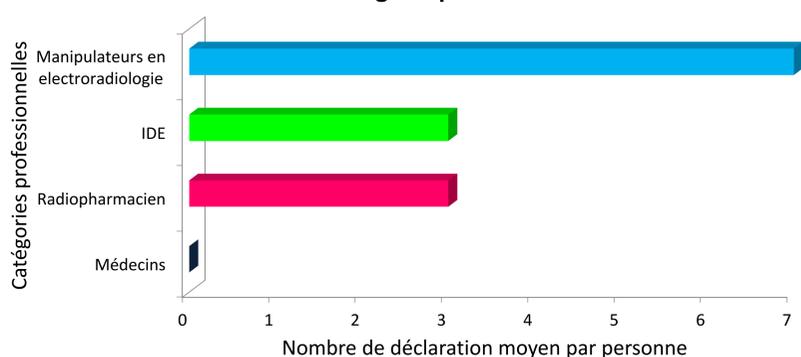
Réponses au questionnaire:

Toutes les personnes interrogées connaissent l'existence du registre mais seul le personnel paramédical a déclaré.

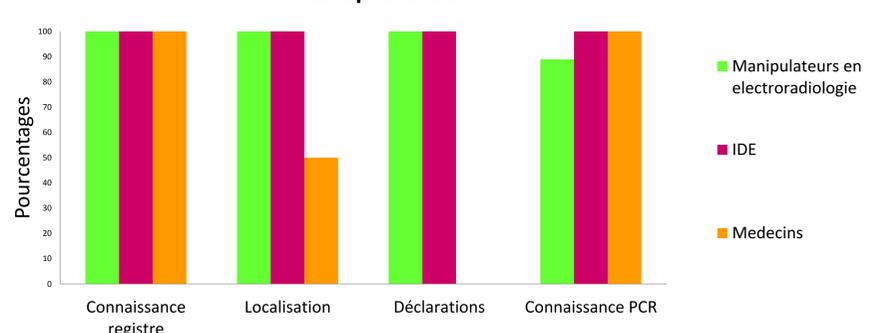
**Répartition des incidents par catégorie de contamination**



**Nombre de déclarations par personnes en fonction de la catégorie professionnelle**



**Réponses au questionnaire sur le registre incidents radioprotection**



## CONCLUSION

Ces résultats seront présentés, en 2014, lors de la formation en radioprotection du personnel de médecine nucléaire. Une re-sensibilisation du personnel, notamment auprès des médecins, sera faite pour les inciter à déclarer. Enfin, une nouvelle analyse du registre sera effectuée d'ici 3 ans avant la prochaine formation réglementaire de radioprotection pour suivre l'évolution des pratiques et des déclarations.